



FAMILLES DE FRANCE

SECTEUR CONSOMMATION

Enquête rentrée scolaire

2014 - 2015



www.familles-de-france.org/RS_2014

19 Août 2014

Contact : Thierry VIDOR : 06.64.31.98.68

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique
Agréée d'éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs
Agréée association éducative complémentaire de l'Enseignement public

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88
E-mail : accueil@familles-de-france.org – Internet : www.familles-de-france.org
N° SIRET 784411829 00012 – APE 8899B

SOMMAIRE

	Pages
1. Comment l'enquête est-elle conduite ?	3
2. Résultats de l'enquête 2014	4
2.1. Coût de la rentrée scolaire	
2.2. Coût moyen par type de commerces et catégorie de produits	
3. Evolution par rapport à la rentrée 2013	6
4. Analyse par catégorie de produits	7
5. Analyse par circuit de distribution	8
6. Qualité de l'accueil en magasin	9
7. Nos conseils pour limiter les frais de la rentrée	10
8. Les sites internet marchands de fournitures scolaires	11
8.1. Acheter ses fournitures par internet	
8.2. L'étude menée sur 12 sites	
9. Les tendances pour la rentrée scolaire 2013/2014	15
9.1. Les tendances des fournitures	
9.2. Les nouveautés	
9.3. Les fournitures « écologiques »	
9.4. Le coût élevé des fournitures « fantaisies »	
9.5. Les cartables	
10. L'allocation de rentrée scolaire (ARS)	20
10.1. Conditions d'attribution	
10.2. Paiement	
10.3. Améliorations	
10.4. Familles de France dénonce la non revalorisation future	
11. Les préoccupations des familles pour la rentrée	23
11.1. Auprès des jeunes	
11.2. 2014 – la réforme des rythmes scolaires	
11.3. Focus – accompagnement à la scolarité	
12. Les effectifs de la rentrée 2014	25
12.1. Effectifs	
12.2. Quelques tendances à souligner	
13. Annexes	26

1. Comment l'enquête est elle conduite ?

Pour la 30^{ème} année consécutive, Familles de France a réalisé son enquête sur le coût de la rentrée scolaire pour un enfant entrant en 6^{ème}.

L'objectif de cette enquête est triple :

- 1- Suivre l'évolution du coût de la rentrée au fil des années dans l'ensemble des magasins et sur les sites Internet ;
- 2- Conseiller les familles pour l'achat des fournitures scolaires ;
- 3- Veiller au bon rapport qualité-prix des articles.

Pour les magasins, le mode de réalisation de l'enquête est inchangé depuis l'origine. Depuis la première quinzaine de juillet, des adhérents bénévoles « Familles de France », relèvent dans leur ville respective et dans chaque circuit de distribution, le prix des articles de rentrée, suivant une liste type préétablie (Annexe 1).

Cette liste type est composée de **45 références scolaires** réparties comme suit :

- 17 fournitures papetières ou de classement (cahiers, classeurs, ...)
- 25 fournitures non papetières (équipement de la trousse, cartable, calculatrice, ...)
- 3 articles de sport (un jogging, une paire de chaussures de sport, deux paires de chaussettes)



Nous demandons aux enquêteurs de respecter scrupuleusement la désignation de l'article et de relever le prix de la référence correspondant au bon rapport qualité prix, pour une durée d'utilisation d'au moins 1 an.

Chaque année, nous pondérons nos résultats selon deux critères, les catégories de magasins et la répartition de la population sur l'hexagone :

- Le prix moyen, de notre liste, obtenu pour chaque catégorie de magasin est ainsi ventilé :
 - Hypermarchés : 48%
 - Supermarchés et magasins populaires : 32%
 - Magasins spécialisés : 20%
- De même, le prix moyen obtenu en Ile de France et dans le reste de la France est également ventilé conformément à la répartition de la population sur le territoire français :
 - Ile-de-France : 18%
 - Reste de la France : 82%

Le coût de la rentrée ainsi déterminé prend en compte la variation des prix à la consommation mais également, dans la limite du cadre fixé par la liste des 45 articles, l'évolution de l'offre en rayon et la perception relative que chacun peut avoir du bon rapport qualité prix.

Cette année, nous avons reçu 244 enquêtes provenant de 46 départements et réparties comme suit :

- 61 magasins de détail
- 77 supermarchés et grands magasins¹
- 106 hypermarchés².

¹ Cette catégorie concerne les magasins dont la surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m² et les magasins populaires de centre ville tel que Monoprix

² Les hypermarchés ont une surface de vente supérieure à 2 500 m².

2. Résultats de l'enquête 2014-2015

2.1. Coût de la rentrée scolaire 2014 s'élève à 189,09 €



2.2. Coût moyen par type de commerces et catégorie de produits en 2014



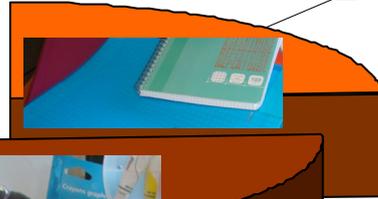


Coût de la rentrée 2014 - 2015 en 6° : 189,09 €

articles de sport;
46,33 €



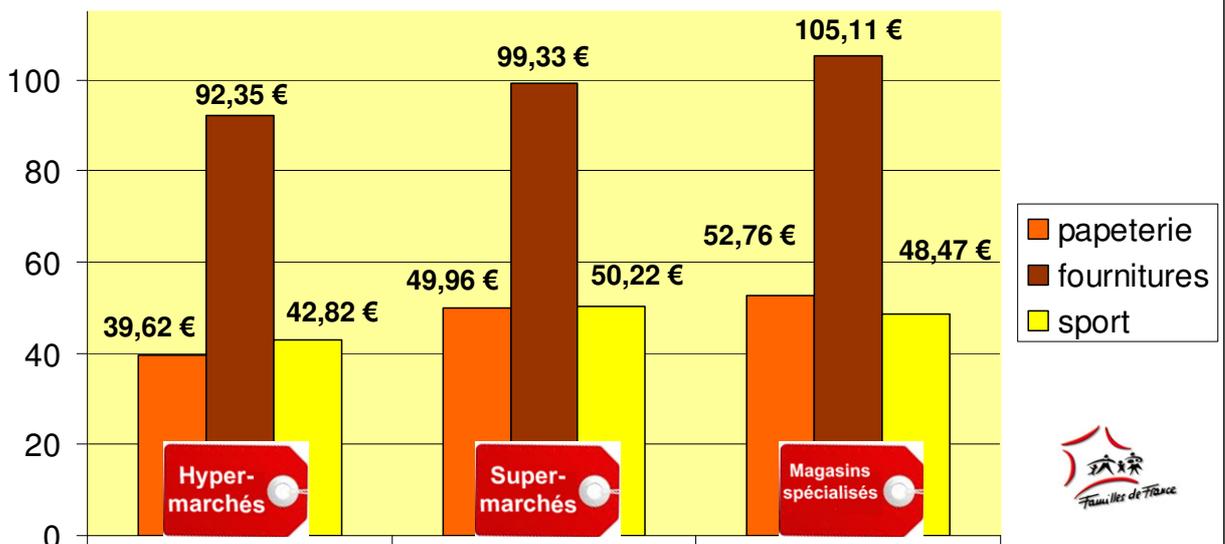
papeterie;
45,54 €



fournitures non
papetières;
97,22 €



Coût de la rentrée 2014 - 2015 en 6°



3. Evolution par rapport à la rentrée 2013-2014

3.1. Rappel : le coût de la rentrée scolaire 2013 pour un enfant entrant en 6ème s'élevait à 185,08 €

PAR CATEGORIE DE PRODUITS

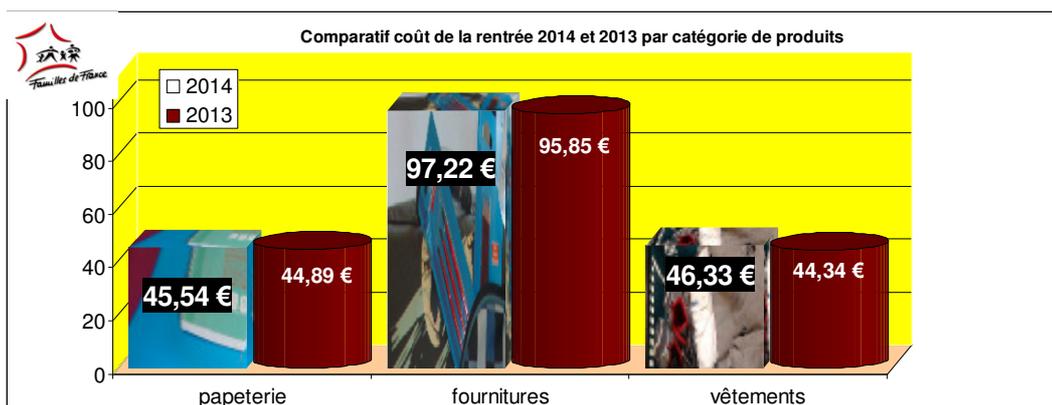
- 44,89 € en papeterie
- 95,85 € en fournitures non papetières
- 44,34 € en vêtements de sport

PAR CIRCUIT DE DISTRIBUTION

- 199,40 € en magasin spécialisé
- 197,67 € en supermarché
- 170,51 € en hypermarché

3.2. Evolution par rapport à 2013 du coût de l'équipement d'un enfant entrant en 6ème

COMMERCES	PRODUITS			
	PAPETERIE	FOURNITURES	VETEMENTS	TOTAL
	52,76 € Soit + 3,3 %	105,11 € Soit + 2,8 %	48,47 € soit + 5%	206,34 € soit + 3,5 %
	49,96 € Soit + 2 %	99,33 € Soit - 0,1%	50,22 € Soit + 2 %	199,51 € Soit +0,9%
	39,62 € Soit + 0,1%	92,35 € Soit + 1,7%	42,82 € Soit + 6,7 %	174,79 € Soit +2,5 %



4. Analyse par catégorie de produits

4.1. Le poste « fournitures papetières et de classement » augmente de + 1,4 % et s'élève à 45,54 €



Cette augmentation s'explique par la hausse, sur une année, de la valeur de l'indice des prix internationaux de la pâte à papier qui a augmenté de 7,7 % entre juin 2013 et juin 2014.

Cette augmentation est significative sur certains produits :

- le prix moyen des copies doubles (400 pages) a augmenté de 6% pour s'élever à 2,99 € en 2014 contre 2,82 € en 2013
- le prix moyen de l'agenda est passé de 4,57 € en 2014 contre 4,48 € en 2013 soit +2% d'augmentation.

Ces fournitures papetières s'élèvent à **39,62 € en hypermarché**, **49,96 € en supermarché** et **52,76 € en magasins spécialisés**.

4.2. Le poste « fournitures non papetières » s'établit à 97,22 € en 2014 soit une hausse de + 1,13 %



Ces fournitures non papetières s'élèvent à **92,35 € en hypermarché**, **99,33 € en supermarché** et à **105,11 € en magasins spécialisés**.

Cette hausse peut être mise en parallèle avec l'augmentation des prix à la consommation sur 1 an : +0,5%³.

On constate une hausse des prix pour la majorité des articles composant le poste de « fournitures non papetières » :

- Le prix moyen de 30 cartouches a augmenté de près de + 30% pour un prix de 3,97 € en moyenne en 2014 contre 3,07 € en 2013.
- Le prix moyen de 4 stylos à bille a augmenté de +16% (le prix moyen en 2014 est de 1,82 € contre 1,57 € en 2013).

4.3. Le poste « articles de sport » s'élève à 46,33 € soit une augmentation de + 4,5 %



Concernant les 3 articles de sport composant ce poste, leur coût est passé de 44,34 € en 2013 à 46,33 € en 2014, soit une hausse de +4,5 %.

- Le prix moyen du jogging passe de 20,92 € en 2013 à 23,62 € en 2014 soit une hausse de près de 13%.

- Les chaussures de sport sont à 18,56 € en 2014 contre 19,07 € en 2013, soit une diminution de -2,7% par rapport à 2013.

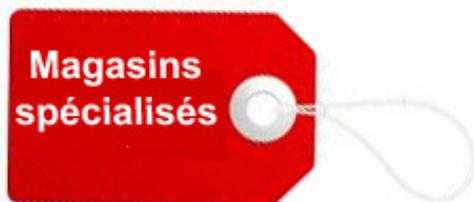
Le prix de l'ensemble de ces articles s'établit à 42,82 € en hypermarché, 50,22 € en supermarché et 48,47 € en magasins spécialisés.

³ Indice des prix à la consommation – juillet 2014 – source INSEE

5. Analyse par circuit de distribution

Le coût moyen de l'équipement d'un enfant entrant en 6^{ème} est en augmentation pour tous les circuits de distribution.

5.1. En magasins spécialisés



En magasins spécialisés, le coût moyen de l'équipement pour un enfant entrant en 6^{ème} est de 206,34 € soit une hausse de + 3,5 %.

La plus forte augmentation est constatée sur le coût des articles de sport : +5 % par rapport à 2013 pour se fixer à 48,47€.

Le poste des fournitures non papetières connaît également une hausse de +2,8 %

En effet, le prix des 25 articles ce poste s'élevait à 102,19 € en 2013 et 105,11 € cette année.

Le prix des fournitures papetières augmente de + 3,3 % pour un coût moyen de 52,76 € en 2014 contre 51,05 € en 2013. Cette hausse s'explique par l'explosion de la valeur de la pâte à papier qui a augmenté de + 7,7 % sur 1 an.

5.2. Dans les hypermarchés



Dans les hypermarchés, le coût moyen de l'équipement pour un enfant entrant en 6^{ème} est de 174,79 € en 2014 soit une augmentation de + 2,5 %.

Le prix moyen du poste « fournitures non papetières » en hypermarché a augmenté de + 1,7% entre 2014 (92,35 €) et 2013 (90,80 €).

Les fournitures papetières ont subi une légère hausse : + 0,1 % pour un prix moyen de 39,62 € en 2014 contre 39,57 € en 2013.

Le poste « vêtements » en hypermarché a fortement augmenté : +6,7 % entre 2013 et 2014 pour un prix moyen de 42,82 €.

5.3. Dans les supermarchés



Dans les supermarchés, le coût moyen de l'équipement pour un enfant entrant en 6^{ème} est de 199,51 € soit une augmentation de + 0,9 % entre 2013 (197,67€) et 2014 (199,51 €).

Le poste des « fournitures papetières » en supermarché a augmenté de 2 %. Le coût de ce poste s'élève ainsi à 49,96 € contre 48,96 € en 2013.

Le poste des fournitures non papetières a diminué de - 0,1% en supermarché : en 2013 le coût moyen de ce poste était de 99,49 € contre 99,33 € en 2014.

Le prix du poste composé de vêtements a également augmenté en supermarché : +2%.

6. Qualité de l'accueil en magasin



Familles de France a mené, pour la 7^{ème} année consécutive, une enquête sur la qualité de l'accueil en magasin. Celle-ci repose sur 3 types de magasins, à savoir :

- Les supermarchés : cela vise les magasins de 400 à 2500 m² et de moins de 15 caisses.
- Les hypermarchés : magasins de plus de 2500 m² et de plus de 15 caisses.
- Les magasins spécialisés : papeteries, librairies, maroquinerie et magasins de sport.

Ce résultat porte sur 152 magasins répartis sur la France entière.

Comment les familles sont-elles accueillies en magasin ?

1. Y a-t-il du personnel disponible en rayon pour aider les consommateurs ?

50 % des consommateurs ont estimé que le personnel était disponible pour les conseiller contre 55 % en 2013.

2. L'affichage du prix pour chaque catégorie d'article est-il correctement affiché ?

33 % des consommateurs ont trouvé que l'affichage du prix était satisfaisant ce qui est légèrement meilleur qu'en 2013 (30 %). C'est notamment en hypermarché que l'on constate que le prix n'est pas toujours affiché (26% d'enquêteurs estiment que le prix n'est pas affiché correctement). Les magasins doivent impérativement afficher correctement les prix et respecter leur obligation d'information légale.



3. L'affichage des prix, lorsque celui-ci est correctement affiché, est-il suffisamment lisible ?

82 % des familles interrogées trouvent l'affichage des prix lisible contre 87 % en 2013. Attention, lorsque que les prix sont peu lisibles, cela peut induire le consommateur en erreur sur la réalité du prix.

4. Le repérage en rayon est-il facilité par une signalétique particulière ?

54 % des consommateurs ont estimé que les fournitures scolaires étaient bien signalées en rayon contre 56% en 2013.



5. La signalétique permet-elle aux familles d'avoir meilleur accès à l'article recherché ?

Les familles ont estimé « oui » à 44% contre 41 % en 2013.

Chaque année, on constate une baisse du nombre de personnel disponible pour conseiller les familles sur les achats de fournitures scolaires ce qui est regrettable. Concernant l'affichage des prix, nous constatons qu'il y a trop d'erreurs ce qui n'est pas conforme à l'obligation

d'information du professionnel sur les prix qu'il pratique : de nets efforts doivent impérativement être effectués afin que l'affichage des prix ne nuise pas aux familles lors de leur passage en caisse.

7. Conseils pour limiter les frais de la rentrée

Comme chaque année, Familles de France vous délivre des conseils afin de limiter vos frais lors de la préparation de la rentrée scolaire.

1. Triez et recyclez les fournitures de l'année dernière

Vérifiez l'état du cartable, de la trousse, des classeurs... car ceux-ci se réutilisent aisément d'une année sur l'autre. Pour ce qui est des fournitures que vous auriez pu acheter par lot l'année dernière et dans l'hypothèse où il vous en resterait, ressortez-les, cela vous évitera d'en racheter.

2. Comparez les prix

Comparez les prix et cherchez les promotions les plus intéressantes car cela permet de réduire les coûts de la rentrée et de trouver les produits que vous désirez au prix le plus bas.



3. N'achetez que le strict nécessaire

Nul besoin d'acheter un lot de 10 scotchs ou une quantité invraisemblable de stylos. Limitez-vous à ce dont vous avez réellement besoin. N'abusez pas trop des fournitures « gadgets » car celles-ci coûtent cher et n'ont pas plus d'utilité que des fournitures basiques.



4. Les achats par lots

Pour qu'un achat par lot soit intéressant, calculez toujours le prix de revient de l'article à l'unité (pour les rouleaux de scotch la longueur fournie) pour vérifier l'économie que vous pouvez réaliser. Rappelons tout de même que certains articles ne nécessitent pas d'être achetés par lot comme le scotch, les gommes par exemple afin d'éviter le gaspillage.

5. Ne vous ruez pas sur les articles « premier prix » sous prétexte qu'ils ne sont pas chers !



Les premiers prix ne sont pas toujours de bonne qualité ainsi que les articles griffés où la qualité est relayée au second plan pour un effet de mode. Par conséquent, il est nécessaire de prendre des articles ayant un bon rapport qualité prix : résistant à l'usage et dont le prix est raisonnable.

8. Sites internet marchands de fournitures scolaires

8.1. L'achat de fournitures scolaires par internet



Faire ses achats de fournitures scolaires par internet présente l'avantage d'éviter la cohue en magasin et de gagner du temps en faisant ses courses.

Depuis 2008, Familles de France étudie des sites internet spécialisés dans la vente de fourniture scolaire. En 2014, nous avons étudié 12 sites.

Alors faut-il se tourner vers internet pour effectuer ses achats pour la rentrée scolaire ? Est-ce moins cher qu'en magasin ?

8.2. Les sites internet étudiés

- Bureau-avenue.com : www.bureau-avenue.com
- Cultura : www.cultura.com
- Fournischool : www.fournischool.com
- Fourniture-papeterie.com : www.fournitures-papeterie.com
- Gilbert Joseph : www.gilbertjoseph.com
- Idfourniture.com : www.idfournitures.com
- Ma liste scolaire.com : www.malistescolaire.com
- ma-rentree-scolaire.fr : www.ma-rentree-scolaire.fr
- Office dépôt : www.vivelarentree.com
- Plein ciel : www.rentrepleinciel.fr
- Rentreediscount.com : www.rentreediscount.com
- Top Office : www.top-office.com

8.3. Notre étude sur 12 sites internet marchands de fournitures scolaires

Les critères d'évaluation ont été les suivants :

- La facilité de navigation sur le site : accède-t-on rapidement à l'article désiré ?
- La précision de la description du produit et de ses caractéristiques
- La qualité visuelle du produit
- L'étendue du choix proposé par rapport au magasin

1. La navigation est bonne sur 9 sites sur 12. Les sites non spécialisés dans la vente de fournitures scolaires permettent difficilement d'effectuer des achats en toute rapidité car les onglets sur leurs sites semblent non appropriés à une recherche d'articles efficace.

2. La description des produits et de leurs caractéristiques est bien détaillée sur 10 des 12 sites étudiés.

Il y a certains sites étudiés où ne figurent pas les caractéristiques essentielles des produits comme par exemple le grammage des cahiers : il y a uniquement le visuel du produit pour se faire une idée de l'article, ce qui est insuffisant.

3. La qualité du visuel du produit

Seul 2 sites internet ne proposent pas toujours le visuel des produits proposés ce qui constitue un inconvénient pour se faire une idée du produit que l'on souhaite acheté.

4. L'étendue du choix proposé sur les sites internet par rapport à ce que l'on trouve en magasin

Lorsque l'on achète ses fournitures scolaires sur internet, il est important de trouver l'intégralité des articles que l'on recherche.

Sur les 12 sites étudiés, on recense uniquement 5 sites internet qui proposent à la vente l'intégralité des 42 fournitures conformément à la liste de Familles de France. On note donc une étendue de choix par rapport à l'année dernière où aucun des sites étudiés ne proposait l'ensemble des articles de la liste.

Pour les autres sites, ceux-ci proposent néanmoins plus des $\frac{3}{4}$ des fournitures présentes sur la liste de Familles de France.

Sur 42 articles composant la liste de Familles de France, voici le nombre de références disponibles sur chacun des sites.

Sites internet étudiés	Sur 17 références de papeterie	Sur 25 références de fournitures	Total de fournitures disponibles en 2014 (sur les 42 articles de notre liste)
Bureau avenue.com	13	25	38
Cultura	17	25	42
Fourniscool	17	24	41
Fourniture-papeterie.com	17	24	41
Gilbert Joseph	16	25	41
Idfourniture.com	16	25	41
Ma liste scolaire.com	17	22	39
Ma rentrée scolaire.fr	14	23	37
Office dépôt	17	25	42
Plein ciel	17	25	42
Rentrée discount.com	17	25	42
Top office	17	25	42

	Navigation dans le site	Choix	Description / Caractéristiques du produit	Visuel du produit	Prix des articles
Bureau avenue.com	L'arborescence du site est bonne. Des filtres permettant d'affiner les critères de recherche ont été ajoutés par rapport à 2013 ★	Choix globalement varié ★★	Bonne description ★★	Bonne qualité ★★	Prix affichés TTC et en HT
Cultura	Très bonne Arborescence du site ★★★	choix varié ★★★	Le descriptif des produits est complet ★★★	Bonne qualité des visuels proposés ★★	Prix TTC
Fourniscool.com	Bonne arborescence, les onglets des fournitures sont très pratiques ★★★	Choix variés ★★	Les principales caractéristiques sont indiquées ★★	Bonne qualité ★★	Prix TTC
Fourniture-papeterie.com	Bonne arborescence du site ★★	Choix globalement varié sauf pour les agendas ★	Les articles sont bien décrits au moyen de fiches techniques ★★★	Bonne qualité ★★	Prix TTC
Gilbert Joseph	La navigation s'est améliorée par rapport à 2013 mais elle reste laborieuse	Choix convenable	Les caractéristiques des produits sont parfois non indiquées (ex : le grammage des cahiers)	Bonne qualité ★★	Prix TTC
Idfourniture.com	L'arborescence du site est à améliorer. Figure néanmoins le détail des rubriques facilitant la recherche ★	Choix variés ★	Les caractéristiques des produits sont parfois non indiquées notamment le grammage des cahiers	Qualité du visuel à améliorer	Prix TTC

	Navigation dans le site	Choix	Description / Caractéristiques du produit	Visuel du produit	Prix des articles
Ma liste scolaire.com	Bonne arborescence du site. Recherche facile ★★	Manque de choix sur plusieurs articles (agenda, cahier de dessin, stylo plume, trousse)	Bonne description des articles ★★★	Qualité du visuel à améliorer	Prix TTC
Ma-rentree-scolaire.fr	Bonne arborescence du site. Recherche facile ★★	Offre très réduite sur certains articles (le stylo plume, le protège cahier, la trousse) ★	Bonne description des articles ★★★	Bonne qualité ★★	Prix TTC
Office dépôt	Bonne arborescence du site. Le détail des rubriques facilite grandement les recherches ★★★	Choix globalement varié ★★★	Toutes les caractéristiques des articles sont indiquées ★★★	Visuel satisfaisant ★★	Prix HT en rouge et prix TTC en noir
Plein ciel	Arborescence bien élaborée ★★★	Choix varié et complet ★★★	Toutes les caractéristiques des articles sont indiquées ★★★	Visuel satisfaisant ★★	Prix TTC
Rentrée discount.com	L'arborescence du site est parfaitement adaptée à la recherche des fournitures ★★★	Choix intéressant ★★	Les caractéristiques de chaque article sont indiquées ★★★	Bonne qualité ★★	Prix TTC
Top office	Bonne navigation ★★★	Choix plus variés que les années précédentes ★★	Bonne description des articles ★★	Bonne qualité ★★	Prix TTC
Fourniscool.com	Bonne arborescence, les onglets des fournitures sont très pratiques ★★★	Choix variés ★★	Les principales caractéristiques sont indiquées ★★	Bonne qualité ★★	Prix TTC
Très bon ★★★ Bon ★★ Acceptable ★					

9. Tendances de la rentrée scolaire 2014-2015

9.1. Les tendances de la rentrée scolaire

Chaque année, on découvre des nouveautés en rayon : de nombreuses fournitures scolaires font peau neuve. On retrouve également les incontournables de la rentrée tels que les fournitures à l'effigie des héros préférés des enfants.

1. Des fournitures scolaires toujours plus innovantes

Chaque année, de nouvelles fournitures arrivent en rayon toujours plus innovantes les unes que les autres. Des crayons de couleurs que l'on a plus besoin de tailler au roller à encre effaçable grâce à l'extrémité de son capuchon ou encore du compas qui se bloque seul sans manipulation, vous prendrez vite goût à la nouveauté.

– Roller UNI-BALL FANTOM bleu + 1 recharge	2,75 €
– Compas MAPED stop sytem innovation	5,99 €

2. Les produits plébiscités par les enfants : les fournitures scolaires à l'image de leurs héros préférés

Les licences sont toujours aussi présentes sur les fournitures et ce à chaque rentrée scolaire. Plus chers que des fournitures classiques, les articles griffés restent malgré tout des produits incontournables et ceux préférés par les enfants :

→ l'univers des dessins animés, des mangas et des bandes dessinées

Comme chaque année, les articles griffés et tirés des héros de bandes dessinées, des dessins animés et des films sont présents dans les rayons. Les fans de dessins animés et des films ont le choix entre des produits CARS, SPIDERMAN, STAR WARS, GRAND GALOP, BABAR, BARBAPAPA, HELLO KITTY, DRAGON HUNTER, SIMPSOMS, MINNIE

Les héros des bandes dessinés sont également bien présents comme ASTERIX, MARVEL, TINTIN, etc.

– Sac à dos à roulette MINNIE	30 €
– Classeur SUPERMAN chez VICQUEL	4,70 €
– Fourre-tout grand galop	5,77 €

→ Les griffes « sportswear »

Les licences de sport restent incontournables cette année encore : PUMA, AIRNESS, CONVERSE, QUICK SILVER, VANS, DDP, RIP CURL, PSG, FC BARCELONE, OL, etc, que de marques pour ravir les sportifs !

– Trousse ronde converse rose	8,99 €
– Classeur AIRNESS, dos de 4 cm	6,90 €
– Cahier de texte WATI B CLAIREFONTAINE	8,26 €

3. Les créations « maisons » : un incontournable de la rentrée

Les fabricants développent leur propre gamme de produits en s'inspirant des tendances actuelles et ce n'est pas pour nous déplaire car les créations « maisons » sont bien réussies et sont moins chères que des fournitures griffées.

Cette année, nous retrouvons des articles « urban » avec des graphismes contemporains inspirés du graffiti et des symboles américains, des articles « girly » déclinés dans les tons de rose mais également des gammes rétros inspirées par les codes d'antan.

- Sac à dos BODYPACK vintage	22,40 €
- Classeur VIQUEL New york city A4	3,81 €
- Agenda FILOFAX	9,50 €

9.2. Les fournitures scolaires « écologiques »

L'écologie est un facteur inhérent dans le processus de fabrication des fournitures scolaires depuis plusieurs années.

Les entreprises du secteur ont toutes adopté une démarche sociétale c'est-à-dire qu'elles tentent de prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leur activité pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement.

Les certifications et les labels officiels foisonnent également sur les fournitures scolaires : Familles de France vous rappelle chaque année la signification de ces appellations afin d'acheter vos produits en toute connaissance de cause.

Rappel des certifications et des labels officiels existants



La marque « **NF Environnement** » qui est la certification écologique officielle française délivrée par l'Agence Française de Normalisation (AFNOR). A performances d'usage égales, la marque NF Environnement distingue les produits dont l'impact sur l'environnement est réduit. Pour obtenir la marque NF Environnement, le produit doit être conforme à des critères écologiques et d'aptitude à l'usage.

Les papeteries qui en bénéficient sont les Papeteries SILL, HAMELIN et que l'on retrouve notamment sous la marque OXFORD, SUPER CONQUERANT, dans les produits distribués par la grande distribution (CARREFOUR, AUCHAN, CASINO, SUPER U...) mais également dans les magasins spécialisés (PLEIN CIEL, MAJUSCULE...). Certains produits proposés par BIC ont également cette norme.



Le logo « **Forest Stewardship Council** » (FSC) qui répond aux principes du développement durable, d'une bonne gestion forestière et qui est reconnu notamment pour des articles FILOFAX, pour la gamme Green de STABILO et pour les produits distribués par les Papeteries SILL.



Le logo « **Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes** » (PEFC) garantissant une gestion durable des forêts et qui est présente chez CLAIREFONTAINE, EXACOMPTA, QUO VADIS...

La certification ISO 14001 sur le management environnemental. Ce n'est pas à proprement parler un label. C'est une norme de certification environnementale internationale qui concerne les entreprises comme STABILO. Il y a également **la norme ISO 14021** qui s'adresse aux déclarations environnementales sur les produits faites sous la seule et entière responsabilité des entreprises (exemple PENTEL).

Il existe également la certification « **ange bleu** » (Blauer Engel) qui est un écolabel d'origine allemande, créé en 1977.



Il est décerné par le Jury « Umweltzeichen », composé de 13 membres (associations de défense de l'environnement, de défense des consommateurs, syndicats, etc). Il n'est décerné qu'à des produits conformes à un cahier des charges strict.

Un large panel de fournitures dites « vertes »



L'utilisation des matériaux recyclés est une des composantes majeures des fournitures scolaires. Le recyclage d'anciens produits comme le plastique, le bois, le papier se retrouve dans les stylos, les feuilles, les cahiers, dévidoirs à scotch, etc.

STABILO a lancé depuis quelques années maintenant sa gamme GREEN en produits recyclés et en bois certifié FSC et un de leur stylo feutre est composé à 98 % de matériaux recyclés (le corps, le capuchon, le cône, l'embout, le clip, la pointe, l'enveloppe du tampon, le tampon). D'autres fabricants proposent également ce type de produit comme par exemple la gamme Begreen de PILOT, la gamme Recycology chez PENTEL (64% de matériaux recyclés), la gamme Forever chez Clairefontaine réalisée avec du papier 100 % recyclé, la gamme ecolutions chez BIC, la gamme greenlogic chez MAPED

On trouve également de nombreux produits à base de matériaux naturels comme le bois et sans solvants toxiques, des correcteurs à base d'eau, des cahiers dont les feuilles ne sont pas traitées au chlore ni aux azurants optiques et des produits de plus en plus rechargeables afin d'éviter le gaspillage.

- Gomme MAPED technic 600 2,04 €
- Feutre recycology PENTEL 2,44 €
- Cahier recyclé spirale A4 Forever 2,40 €

9.3. Les nouveautés de la rentrée

A chaque rentrée, ses nouveautés ! Familles de France en a listé une partie pour vous.

Des craies aquarellables au corps plastique



Maped propose des craies aquarellables dont le corps est en plastique afin d'éviter de se salir les mains

Craies Color'Peps Smoothy MAPED 11,49 €

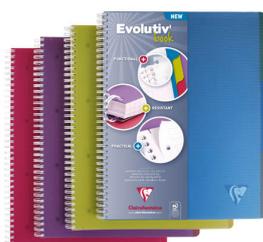
Une gomme qui ne laisse quasiment pas de résidu



MAPED a élaboré une gomme qui ne laisse qu'un résidu après gommage alors que d'autres produits en laissent beaucoup plus

Gomme MAPED technic 600 premium 1,98 €

Un cahier évolutif



CLAIREFONTAINE propose un cahier avec un protège cahier intégré, des feuilles détachables micro-perforées et 3 intercalaires en polypropylène repositionnables pour organiser ses notes. Une réglure avec marge et cadre en-tête sont également présents.

- Cahier evolutiv' book CLAIREFONTAINE, 21×29,7 cm, 180p. 5,36 €

Des stylos rollers à encre thermosensible



UNI-BALL a créé des stylos rollers à encre thermosensible c'est-à-dire que l'encre s'efface grâce au capuchon
- Roller phantom UNI-BALL

2,27 €

Un surligneur qui ne se dessèche pas



STABILO a réinventé le surligneur en lui donnant une nouvelle forme et en lui insérant un procédé anti-dessèchement pour rester 100% concentré : peut rester ouvert jusqu'à 4 heures sans sécher.

- STABILO neon

0,71 €

9.4. Les fournitures fantaisies coûtent toujours aussi cher !

Les fournitures scolaires originales, fantaisistes coûtent plus chères que les fournitures basiques et ce à qualité égale.

Avant de choisir vos fournitures, réfléchissez bien si certains gadgets en valent le coût.

STABILO pochette de 12 feutres power	3,39€
STABILO pochette de 12 feutres power max	6,39 €
→ Soit une différence de + 3 euros	
Dévidoir SCOTCH transparent (19mn×25mn)	3,49 €
Dévidoir SCOTCH magic (19mn×25mn)	3,89 €
→ Soit une différence de + 0,40 euro	
Stylo roller phantom UNIBALL bleu	2,29 €
Stylo gelstick encre bleu UNIBALL	1,19 €
→ Soit une différence de + 1,10 euros	
Compas MAPED « stop and safe »	3,59 €
Compas MAPED Stop system	5,19 €
→ Soit une différence de + 1,60 euros	

9.5. Les cartables

L'accessoire indispensable à chaque rentrée scolaire est le cartable.

Dans les rayons des magasins, le cartable se décline à roulettes, sous forme de sac à dos, de toutes les couleurs et de toutes les formes.

Comment faire le bon choix ?

Les tendances pour la rentrée 2014/2015

Il y en aura pour tous les styles : des cartables, des sacs à dos, des trolleys...de toutes les couleurs et proposés sous de nombreuses licences.

Comment choisir celui qui sera le mieux pour son enfant ?

Le cartable



Le cartable est l'élément indispensable de la rentrée scolaire. Si le cartable de l'année dernière est encore en bon état, réutilisez-le. Cela vous fera faire des économies et en plus c'est un geste « développement durable ».

Coté confort, vérifiez que le cartable est bien adapté à la taille de l'enfant et qu'il est léger.

Par ailleurs, les bretelles doivent être de préférence réglables et suffisamment larges pour s'adapter au mieux aux épaules de l'enfant.

Les bretelles et le coté dos doivent être matelassés afin d'assurer

un portage confortable au niveau du dos.

Pour que le cartable résiste mieux aux chocs qu'il subit, choisissez-le avec un fond rembourré en PVC, en cuir ou en mousse ou avec une gomme imperméabilisante.

Pour plus de sécurité, certains cartables disposent de bandes réfléchissantes afin de permettre de mieux voir l'enfant lorsqu'il fait sombre.

Nous vous conseillons toujours d'acheter un cartable un peu plus cher mais qui résistera dans le temps.

Coté tendance pour la rentrée, les cartables griffés sont toujours omniprésents dans les rayons mais attention ceux-ci coûtent beaucoup plus chers qu'un cartable basique à qualité égale.

Le Trolley (cartable à roulettes)



Le cartable à roulette a été en partie conçu pour soulager le dos de nos enfants. Ils sont pratiques car ils sont bien compartimentés, fonctionnels et sont renforcés pour la plupart. Veillez tout de même à ce que le cartable à roulettes ne soit pas trop rempli lorsque votre enfant devra le porter dans les escaliers.

Vérifiez que les roulettes ont des capots de protection pour éviter de salir les vêtements quand le cartable aura roulé dans l'eau ou la boue.

Portez également attention à la canne du trolley : en effet, celle-ci doit être facilement pliée et dépliée.

Cartable à roulette SPIDERMAN

57,99 €

Le sac à dos



Le sac à dos, plus adapté pour le collège et le lycée doit être également choisi en fonction de la taille de l'enfant, de sa fonctionnalité (nombre de rangements, poches intérieure, etc.).

Le sac à dos doit également avoir un renfort au fond du sac et sur les coins afin d'être le plus résistant et solide possible.

La gamme de sac à dos BODYPACK possède un système anti-ouverture pour les transports en commun.

Sac à dos BODYPACK

26,99 €

Sac à dos EASTPACK

56 €

10. Allocation de rentrée scolaire (ARS) 2014

L'allocation de rentrée scolaire est une allocation versée sous condition de ressources par les caisses d'allocations familiales aux familles qui ont à charge un ou plusieurs enfants scolarisés.

Elle est destinée à aider les familles à effectuer tous les achats nécessaires à l'enfant au moment de la rentrée scolaire.

1. Depuis la rentrée 2002, deux ARS coexistent désormais : l'une à taux plein, l'autre à taux différentiel.
2. Depuis 2008, le montant de l'ARS est modulé en fonction de l'âge des enfants.
3. A la rentrée 2012, les montants de l'ARS ont été relevés de +25%.

A la rentrée 2013, l'ARS a bénéficié à 2 759 412 familles, soit une dépense d'un peu plus d'1 milliard 800 millions d'euros.

Montants de l'ARS à la rentrée 2014 :

- 364,45 € pour un enfant entre 6 et 10 ans,
- 384,56 € pour un enfant entre 11 et 14 ans,
- 397,88 € pour un enfant entre 15 et 18 ans.

L'ARS est soumise à la CRDS, et après déduction (-0,5%) les parents percevront donc concrètement :

362,63 € pour un enfant entre 6 et 10 ans,
382,64 € pour un enfant entre 11 et 14 ans,
395,90 € pour un enfant entre 15 et 18 ans.

10.1. Conditions d'attribution

L'enfant doit être âgé d'au moins 6 ans au 1er février 2015, et ne pas avoir atteint l'âge de 18 ans révolus au 15 septembre 2014.

Il doit être élève, étudiant, ou apprenti gagnant moins de 55% du SMIC.

Les ressources de la famille ne doivent pas dépasser un certain plafond.

Plafonds de ressources pour 2014 :

Sur l'année fiscale 2012, le revenu net catégoriel annuel imposable maximum est de :

- 24 137 € pour une famille avec un enfant,
- 29 707 € avec deux enfants,
- 35 277 € avec trois enfants,
- + 5 570 € par enfant supplémentaire.

Les familles dont les ressources dépassent quelque peu ces plafonds peuvent bénéficier d'une ARS au montant minoré : l'allocation différentielle.

Depuis 2008 et la mise en place de la modulation du montant de l'ARS en fonction de l'âge des enfants, l'allocation différentielle est accordée selon de nouvelles conditions : l'allocation différentielle est égale, pour chaque enfant, à la différence entre :

- les plafonds de ressources pour l'octroi de l'ARS à taux plein, plafonds qui sont majorés pour chaque tranche d'âge du montant de l'ARS, multiplié par le nombre d'enfants y ouvrant droit pour cette tranche d'âge.
- les ressources déclarées du foyer.

Un exemple d'ARS différentielle pour éclairer cette règle de calcul compliquée :

Hypothèse d'une famille avec deux enfants, un de 8 et un de 15 ans (le plafond de ressources pour une famille de deux enfants est de 29 707 €).

Exemple de ressources déclarées du foyer : 30 103 €, soit juste au-dessus du plafond ouvrant droit à l'ARS à taux plein.

Montant de l'ARS :

- pour les 6-10 ans 364,45 €
- pour les 15-18 ans 397,88 €

Montant global d'ARS différentielle : $(29\,707 + 364,45 + 397,88) - 30\,103 = 366,33$ €

ARS différentielle due au titre de l'enfant de 8 ans :

$$\frac{(366,33 \times 364,45)}{[(364,45 \times 1) + (397,88 \times 1)]} = 175,13 \text{ €}$$

ARS différentielle due au titre de l'enfant de 15 ans :

$$\frac{(366,33 \times 397,88)}{[(364,45 \times 1) + (397,88 \times 1)]} = 191,20 \text{ €}$$

Montants réels perçus par la famille après déduction de la CRDS : **174,25 € pour l'enfant de 8 ans, et 190,24 € pour l'enfant de 15 ans.**

10.2. Paiement

Pour les enfants de 6 à 16 ans :

La famille qui est allocataire et remplit les conditions énumérées plus haut recevra automatiquement sur son compte l'ARS à partir du mois d'août.

La famille qui n'est pas encore allocataire, mais qui a un enfant à charge et remplit les conditions énumérées plus haut devra remplir une demande de prestation auprès de la caisse d'allocations familiales de son département afin de percevoir l'ARS.

Pour les enfants de 16 à 18 ans :

Pour les jeunes de 16 à 18 ans, le paiement se fait après que les parents aient justifié de la poursuite de la scolarité.

Nouveauté 2014 ! En 2014 il ne sera plus nécessaire d'attendre le justificatif de scolarité fournie par l'établissement : une simple déclaration en ligne suffira. A partir de mi-juillet il sera possible de déclarer que son enfant est toujours scolarisé pour la rentrée 2014 dans la rubrique « Mon Compte » sur caf.fr, ou à partir de l'application mobile « Caf - Mon Compte ».

Pour les apprentis et les étudiants salariés :

La Caf transmet une déclaration de situation à la fin du mois d'août, qui doit être complétée et retournée.

Rappel « ressources » :

Depuis 2008, plus de déclaration de ressources puisque les CAF récupèrent automatiquement les revenus déclarés auprès des services des impôts. C'est la déclaration d'impôt 2012 qui sert au calcul des droits à prestation pour 2014.

10.3. Améliorations

La modulation de l'ARS (6-10 ans ; 11-14 ans et 15-18 ans) est une demande que Familles de France avait émise depuis longtemps déjà. Plus précisément notre mouvement ne demande pas simplement une modulation en fonction de l'âge de l'enfant : nous soutenons, année après année, que les besoins de l'enfant évoluent en fonction de son niveau scolaire. La modulation doit prendre en compte :

- la classe (le coût d'une rentrée en primaire est bien moindre que la rentrée d'un lycéen, l'âge ne permettant pas non plus de prendre en compte des situations comme les redoublements, etc.) ;
- la filière (les équipements demandés varient en fonction de l'orientation choisie, et certains équipements pour les filières professionnelles se révèlent nombreux et coûteux).

10.4. Familles de France dénonce la non-revalorisation future de l'ARS.

Le gouvernement a en effet annoncé le gel des prestations sociales hors minima sociaux (aides au logement, retraites de base supérieures à 1 200 €, pensions d'invalidité, et prestations familiales parmi lesquelles l'ARS) en 2015.

- Dans la suite des abaissements du plafond du quotient familial (en 2013 et 2014) – qui impacte les droits des familles aux prestations sous conditions de ressources – ce gel viendra resserrer le budget des familles dans une période où les dépenses sont nécessaires et importantes : la rentrée.
- A force de mesures successives le gouvernement vient largement récupérer l'amélioration sensible de 2012 et la revalorisation de 25% de l'allocation de l'époque.

POSITIONS DE FAMILLES DE FRANCE

FAMILLES DE FRANCE regrette de ne pas avoir été entendu sur un meilleur équilibrage de la modulation pour être au plus près de la réalité économique des familles et du coût réel de la scolarité.

Dans la mesure où un justificatif de scolarité est requis dès 16 ans pour les lycéens, FAMILLES DE FRANCE pense qu'il est juste de permettre aux familles dont l'enfant est encore scolarisé en lycée au-delà de 18 ans (redoublement, échec au baccalauréat...) de continuer à percevoir l'ARS tant qu'elles produisent ces justificatifs.

Un enfant de 6 ans handicapé, non encore scolarisé en CP du fait de son handicap (donc encore inscrit en maternelle) ne perçoit pas l'ARS. S'il était inscrit en établissement spécialisé ou en CP, il y aurait droit.

FAMILLES DE FRANCE demande un assouplissement de la réglementation pour ces familles dont un enfant est handicapé et maintenu en classe de maternelle.

11. Préoccupations des familles pour la rentrée

Trop souvent certaines familles se sentent isolées ou perdues face à l'institution scolaire. Et trop souvent ces parents sont ceux qui eux-mêmes ont connu des difficultés dans leur propre scolarité. Or un conflit entre la famille et l'école met l'enfant en danger. Pour favoriser la réussite scolaire et pour travailler avec la communauté enseignante, les familles doivent se sentir légitimées dans leur rôle parental.

Notre objectif : construire des ponts entre les familles et l'école, pour que chaque enfant y trouve sa place et sa voie de réussite !

a. Agréé association éducative complémentaire de l'enseignement public, le mouvement Familles de France intervient dans les établissements scolaires pour **des actions de sensibilisation** : nouvelles technologies, jeux vidéo, addictions, justice, santé, sexualité...

Des formations organisées par la fédération nationale permettent à un ensemble de bénévoles en relais local de proposer ces actions auprès de nombreux établissements.

b. En tant qu'association familiale, Familles de France travaille aux côtés des parents : conférences sur la parentalité, groupes de parole, café des parents, permanences et accueils... échanges et partages d'expérience pour progresser ou pour ne pas rester seuls face à ses problèmes.

c. **Des activités de loisirs, culturelles ou sportives** : nos associations proposent tout type d'activités – manuelles, artistiques, sportives, ou intellectuelles... – au goût de tous les enfants. Toutes aussi importantes pour la tête que pour le corps, elles sont essentielles à l'épanouissement : elles développent la curiosité, la confiance en soi, et d'autres compétences au-delà des compétences scolaires.

d. **Des accueils périscolaires** : à la sortie de l'école, le mercredi, le temps du déjeuner ? A domicile ou en centre de loisirs ? Nos associations sont également présentes auprès des enfants et pour aider les parents à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

e. **L'aide aux devoirs** : accompagnement scolaire ou cours à domicile, on peut également profiter du temps après l'école pour apprendre autrement, ou réapprendre tout ce que l'on n'a pas forcément acquis. Nos associations travaillent directement avec les professeurs pour proposer après la classe des conseils personnalisés, et une aide individualisée, pour rassurer et booster la confiance des enfants dans leurs propres capacités.

f. **L'éveil pédagogique** : dans les bibliothèques, médiathèques et ludothèques... Un accueil spécifique pour les plus jeunes par des équipes d'animation qui proposent aux enfants, en groupe, des activités d'éveil par le jeu, des animations autour du conte ou de la lecture.

11.1. Auprès des jeunes

Familles de France intervient auprès des jeunes et les accompagne au-delà de l'école : pour aider à réaliser leurs projets, pour prévenir les risques.

La prévention jeunesse : nos axes d'intervention

- la construction identitaire
- les nouvelles technologies et les médias
- l'éducation sexuelle et affective
- les addictions
- la prévention du suicide
- le deuil chez l'enfant

Nos actions :

Des conférences, des formations, des interventions en milieu scolaire, des permanences d'information, des groupes de paroles, des ateliers, des activités de sensibilisation...

11.2. 2014 – La réforme des rythmes scolaires

Une réforme qui a été préparée et largement débattue cette année : 4 000 communes sont passées à la semaine de 4 jours et demi à la rentrée 2013. Les autres, la grande majorité des communes, doivent le faire cette année.

24 000 communes dotées d'une école en France
17% des communes qui appliquent déjà la réforme
250 millions d'€ en 2013 et 370 millions en 2014 de dotations de l'Etat au fonds d'amorçage destiné à aider financièrement les communes les plus en difficulté à la mise en place de la réforme

Notre mouvement joue son rôle dans cette réforme : nos associations, localement, proposent de nombreuses activités périscolaires (accueil des enfants, aide au devoir, activités sportives, ludiques et culturelles...).

Pour Familles de France la question des rythmes scolaires est primordiale pour la qualité des apprentissages et le bien-être des enfants.

Au-delà elle porte également les enjeux de la conciliation des temps famille / travail pour les parents, et de l'accès à des activités périscolaires pour les enfants.

a. Familles de France réalise les contraintes financières qui pèsent sur les communes : les associations qui gèrent des services périscolaires sont elles-mêmes sous tension. Familles de France est donc particulièrement attentif au coût de cette réforme et à ce que la charge financière ne soit pas reportée sur les familles.

Nous insistons pour que tous les moyens soient dégagés pour offrir aux enfants la meilleure qualité d'accueil et les activités les plus diversifiées.

b. Familles de France encourage une réforme adaptable et aménagée.

A ce titre nous soutenons tout particulièrement les communes qui prennent le temps d'une concertation avec les parents et les associations.

c. Familles de France demande également de la souplesse dans l'application de la réforme, compte tenu de la taille de certaines communes.

La mise en place d'activités et d'équipements intercommunaux, la question des transports scolaires... dans les zones rurales, les petites communes, demandent une réflexion particulière.

11.3. Focus – L'accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité s'adresse aux élèves de l'enseignement des premiers et second degrés, sur l'ensemble du territoire et en priorité dans les zones sensibles (ex. CUCS contrat urbain de cohésion sociale) et les réseaux d'éducation prioritaire (type réseau ambition réussite et réseau réussite scolaire). Il permet aux élèves de bénéficier d'un suivi personnalisé par un bénévole qui travaillera à la ré-acquisition des apprentissages mais aussi à la mise en place d'un projet éducatif pour développer toutes les compétences sportives et/ou culturelles de l'enfant.

- La qualité du CLAS réside d'abord dans ses principes : la charte consacre le travail des bénévoles en lien avec les équipes enseignantes, mais aussi avec les familles, visant à la restauration du lien parents-école.

- Le bénéfice du CLAS, c'est avant tout son objectif : permettre à l'enfant l'accès à des savoirs – scolaires mais aussi culturels, artistiques ou sportifs – auxquels il n'a pas accès dans sa famille, ou à l'école. En plus de renforcer les savoirs scolaires, l'accompagnement à la scolarité valorise les acquis et les compétences de l'enfant et élargit ses centres d'intérêt.

- Les CLAS ont fait la preuve de leur efficacité : par l'engagement bénévole, et le croisement des politiques de la ville et de soutien à la parentalité, ils mobilisent tous les acteurs pour la réussite des enfants.

Familles de France tient à alerter sur les difficultés particulières de financement que connaissent actuellement les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS). Cette année en effet la politique de soutien à la parentalité est réformée (évolution du fonds national REAAP vers un fonds national parentalité), et la politique de la ville aussi (redéfinition des quartiers prioritaires, disparition annoncée de l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) : il s'agit là des deux principaux financements des CLAS, tous deux passés sous silence dans ces réformes.

A l'heure actuelle nos associations sur le terrain sont toujours en attente de réponses quant au devenir des subventions CLAS l'année prochaine. A la fois un acteur de la réussite scolaire et de l'accueil périscolaire, l'accompagnement scolaire est un service que Familles de France défend de toutes ses forces.

12. Effectifs de la rentrée 2014

12.1. Effectifs des premier et second degrés, Secteurs public et privé⁴

Écoles préélémentaires :	2 583 700 élèves + 0,1% par rapport à 2013
Ecoles élémentaires :	4 164 800 élèves + 0,8% par rapport à 2013
1 ^{er} cycle ⁵ (collège) :	3 335 137 élèves + 0,1% par rapport à 2013
Dont la classe de 6 ^{ème} :	798 163 élèves - 0,8% par rapport à 2013
2 nd cycle ⁶ (lycée) :	2 164 951 élèves + 0,2% par rapport à 2013

12.2. Quelques tendances à souligner :

- Les générations scolarisées en école préélémentaire n'évoluent guère. Seule la réouverture des classes de préscolarisation (2/3 ans) dans les écoles en zone d'éducation prioritaire entraîne une légère évolution des effectifs.

A noter qu'en 2013, date de la réouverture de ces classes, le taux d'enfants de 2 ans scolarisés était de 11,8% (objectif annoncé par le gouvernement : 30%).

- Les générations nées en 2006-2009 sont fort nombreuses, expliquant la croissance régulière des effectifs des écoles élémentaires ces dernières années.

A noter également l'augmentation régulière des effectifs d'enfants porteurs de handicap scolarisés en classe d'inclusion scolaire (CLIS), qui leur permet de suivre une scolarité adaptée en milieu ordinaire : +1,2% en 2014 (47 700 élèves).

- Années charnières : 2014 et 2015 vont ensemble marquer la fin du collège et l'entrée au lycée de la génération 2000, une des générations les plus nombreuses en termes d'effectifs.

Dans les années à venir il faut donc s'attendre à une stabilisation des effectifs de premier cycle – jusqu'à l'arrivée de la génération « boom » de 2006 – et une augmentation significative des effectifs du second cycle.

- Au lycée environ un quart des élèves suivent une orientation professionnelle (20,5% entrant en seconde professionnelle, 4,4% en 1^{er} année de CAP).

Les sorties en cours de formation restent trop importantes pour ces élèves (8,7% en fin de seconde, 8,8% en fin de première), mais sont en réduction (en dessous de 10% depuis 2011).

⁴ Prévisions nationales d'effectifs d'élèves des premier et second degré pour les rentrées 2014 et 2015. Notes d'information n° 10 et 11 - Avril 2014. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

⁵ 6^{ème} à la 3^{ème}, dont ULIS, SEGPA et préprofessionnel.

⁶ Second cycle professionnel, technologique et général.

13. Annexes

ANNEXE 1 : LISTE DES 45 ARTICLES DE L'ENQUETE EFFECTUÉE PAR FAMILLES DE FRANCE

Papeterie (17 articles)

- Cahiers de brouillon - lot de 5- 60g minimum
- Agenda scolaire (calendaire)
- Cahier de 96 pages - piqué - (21 x 29,7 cm) - 90 g - (x2)
- Cahier de 96 pages - piqué - (17 x 22 cm) - 90 g – (x2)
- Cahier de 96 pages- piqué- (24 x 32 cm) - 90g – (x2)
- Cahier de musique de 48 pages - (17 x 22 cm) - à l'unité
- Feuillet mobiles perforés - 400 pages - (21 x 29,7 cm) - 70 g minimum
- Copies doubles perforées - 400 pages - (21 x 29,7 cm) - 70 g minimum
- Pochette de 12 feuilles de dessin - (24 x 32 cm) - 180 g
- Pochette de 24 feuilles de papier calque - (24 x 32 cm) - 70 g
- Classeur rigide – (21 x 29,7 cm) – dos de 4 cm – (x2)
- Classeur souple – (21 x 29,7 cm) – dos de 2 cm – (x2)
- Intercalaires - (21 x 29,7 cm) - 2 lots de 5, 6 ou 7
- Pochettes plastiques perforées (21 x 29,7 cm) - lot de 100
- Protège-cahier transparent - (21 x 29,7 cm) - (x2)
- Protège-cahier transparent - (17 x 22 cm) – (x2)
- Protège-cahier transparent - (24x32 cm) – (x2)

Fournitures (25 articles)

- Protège document – 40 vues – format A4 – à l'unité
- Rouleau de plastique pour couvrir les livres - (6 mètres)
- Roller de correction-bande sèche- minimum 12 m
- Etiquettes autocollantes blanches – 24
- Stylo plume
- 30 petites cartouches d'encre bleue
- Crayons à papier - hb ou 2b - lot de 2
- Pochette de 12 crayons de couleurs
- Pochette 12 feutres- lavable- sans solvant
- Stylos à bille (X4) (assortiment de couleurs)
- Effaceur - réécriteur – (X 2)
- Gomme
- Bâton de colle de 8 g – (x3)
- Rouleau de ruban adhésif avec dévidoir – minimum 7m
- Règle plate en plastique - 30 cm- incassable
- Rapporteur en plastique - 12 cm- incassable
- Equerre en plastique - 21 cm - 60°- incassable
- Taille crayon avec réservoir
- Compas simple à mine sans accessoires – avec une bague de protection
- Boîte de gouache - 5 tubes
- Pinceaux de tailles différentes - lot de 3
- Ciseaux –minimum 13 cm
- Trousse
- Calculatrice pour collégiens (6^{ème} à 3^{ème})
- Sac à dos ou « cartable » pouvant durer 2 ans

VETEMENTS (3 articles)

- Jogging complet (pantalons + veste) (pour un enfant de 12 ans ou 138 cm)
- Chaussures de sport -1 paire (du 36 au 40)
- Chaussettes –du 36 au 40 - (X 2)

ANNEXE 2 : NOMBRE D'ENQUETES EFFECTUEES PAR DEPARTEMENT

DEPARTEMENT	NOMBRE D'ENQUETES	DEPARTEMENT	NOMBRE D'ENQUETES
01 - AIN	1	44-LOIRE ATLANTIQUE	5
02- AISNE	3	45- LOIRET	10
04- ALPES HAUTE-PROVENCE	1	49- MAINE ET LOIRE	2
05 – HAUTES ALPES	2	50-MANCHE	1
11- AUDE	1	55 - MEUSE	11
12 - AVEYRON	10	56 - MORBIHAN	4
18 - CHER	6	57 - MOSELLE	10
19 - CORREZE	2	60- OISE	6
24 - DORDOGNE	5	61 - ORNE	2
26 - DROME	4	67- BAS RHIN	4
27 - EURE	2	69- RHONE	1
28 - EURE ET LOIR	18	71 - SAONE ET LOIRE	22
30 - GARD	4	74 - HAUTE - SAVOIE	1
31 - HAUTE GARONNE	5	75-PARIS	1
32- GERS	2	78-YVELINES	3
33- GIRONDE	2	81 - TARN	7
34 - HERAULT	18	85 - VENDEE	1
35 - ILE ET VILAINE	16	86 - VIENNE	12
37 – INDRE ET LOIRE	1	92- HAUT DE SEINE	1
41 - LOIR ET CHER	5	93 – SEINE - SAINT - DENIS	9
42 - LOIRE	12	95- VAL D'OISE	3
43 - HAUTE LOIRE	1		